

Image not found or type unknown



Reamenagement de credit et depart a letranger

Par **mizrahitgirl09**, le **29/09/2009** à **13:45**

Bonjour, Actuellement salariée depuis 8 ans pour l'industrie pharmaceutique, je dois quitter définitivement la france pour raisons familiales J'ai souscrit un credit perso auprès du Crédit Agricole de 34000 euros à raison de 597 euros par mois pour un salaire de 1700 euros par mois Etant donné que je vais devoir démissionner, et devoir passer par 1 période d'adaptation sans revenus spécifiques pour au mois 6 mois puis je demander un réaménagement du crédit une fois la bas mais avec des mensualités bcp plus faibles (150 euros ds 1er temps) car je n'aurai qu'une toute petite allocation du subsistance (ce qui sera prouvé bien sur!!!) De plus j'ai souscrit une assurance suite perte d'emploi , dans quel cadre puis je l'utiliser? Merci pr votre aide.....